

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Publicistes condamnés pour libelle blasphématoire. — II Pèlerinage canadien à Paray-le-Monial. Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au Rév. Père T. Filiatrault, supérieur des Jésuites. — III Correspondance romaine. — IV Dans la province de Québec les curés sont-ils curés dans le sens canonique du mot? — V Bibliographie. Extraits d'une Préface écrite par M. l'abbé Bourassa, en tête d'un volume qui va paraître ces jours-ci : *La Vie de Mère Gamelin*. — VI Iskentasetatha kahawakeha tsini kahawis nonwa iserate 1900. — VII Aux prières.

PUBLICITES CONDAMNES

POUR LIBELLE BLASPHEMATOIRE

DEPUIS quelque temps s'imprimait à Montréal une publication périodique, dont l'esprit et les tendances attristaient profondément tous les catholiques.

Obéissant à nous ne savons quel mot d'ordre, s'inspirant de pensées et de sentiments absolument contraires à nos traditions nationales et religieuses, les écrivains de cette feuille en sont venus jusqu'à proférer des blasphèmes contre la divinité.

L'outrage était intolérable !

Un citoyen s'est fait l'écho de l'indignation publique et a traduit en cour de justice les éditeurs de la revue.

Les inculpés ont compris qu'il n'y avait aucune défense à produire ni en fait ni en droit. Ils ont pris le parti de s'excuser, en alléguant qu'ils n'étaient pas les auteurs de l'article incriminé ; et ils se sont, par la bouche de leurs avocats, recommandés à la clémence de la cour.

Le jugement a été rendu mardi dernier. Nous le reproduisons d'après les journaux quotidiens de cette ville, catholiques et protestants.